

7ème Edition

Centre de Négoce Musompo

30 Sept - 04 Oct 2023

Thème Principal:
« KOLWEZI-LUALABA, Eldorado du
Corridor-Sud de la République
Démocratique du Congo-SADC ».

Rapport Final

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS



7-3009041023

SOMMAIRE

Thème Principal: « KOLWEZI-LUALABA, Eldorado du Corridor Sud de la République Démocratique du Congo-SADC ».

Le salon du développement des villes, des corridors et des zones économiques en RDC, ExpoBéton-RDC 2023 a connu sa 7^{ème} édition, placée sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, avec l'accompagnement du Gouvernement de la République et du Gouvernement Provincial du Lualaba.

Le site du Centre de Négoce de Musompo, qui a abrité cette édition a connu une forte affluence pendant les cinq journées de la tenue de ce salon, marqué par la présence des décideurs politiques, membres des Gouvernements Central et Provincial du Lualaba, des Sénateurs, des députés nationaux et provinciaux, des entreprises étatiques et privée, des professionnels du secteurs des mines et de la constructions, des finances, des assurances, des scientifiques, des étudiants, anonymes etc.

Le Président de la République, Chef de l'Etat son Excellence Monsieur Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a procédé à la clôture de ces assises qui avaient été inaugurées par son Excellence Madame la Ministre de la Formation Professionnelle, Artisanats et Métiers, KIPULU KABENGA Antoinette.

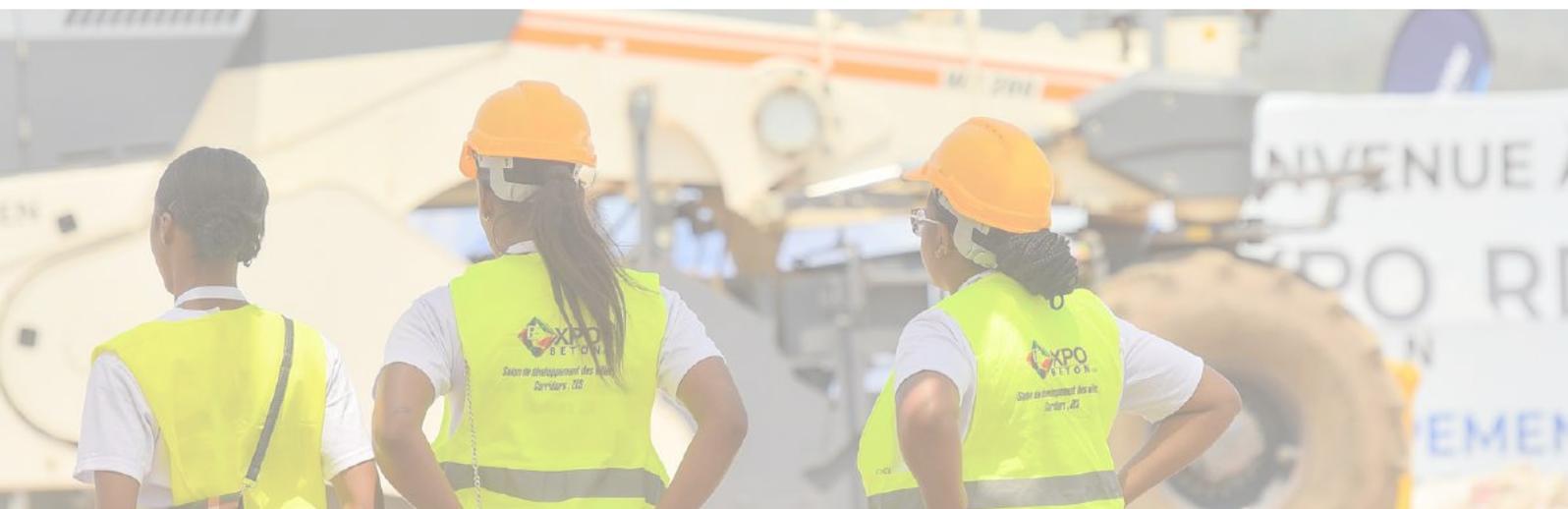
Ces assises ont vu l'implication et la participation active de leur Excellences Messieurs le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie, Son Excellence Monsieur Vital KAMERHE, du Ministre de l'Industrie, Son Excellence Monsieur Julien PALUKU ainsi que celle de Son Excellence Madame la Gouverneure du Lualaba, Fifi MASUKA SAINI.



PARTICIPANTS

43 PANELISTES

- Son Excellence Monsieur le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Economie, KAMERHE RUAKANINGINI KINGI Vital;
- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'industrie, Julien PALUKU KAHONGYA ;
- Son Excellence Madame la Ministre de la Formation Professionnelle, Artisanats et Métiers, KIPULU KAMENGA Antoinette ;
- Hon. Sénateur Prince LUFUNDA KAUMBA,
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Infrastructures du Lualaba, Mashata KAYEMBE,
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial du Budget et Plan, Mathieu KAZEMBE SWANA ILUNGA Ministre
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Environnement, MUFUNDJI TSHINAT KARL Clément
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial, KAWELE MUSEVU Vould
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Infrastructures, KAYEMBE MASHATA Célestin
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial du Budget & Plan, Mathieu KAZEMBE
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Finances MUTETEKE Achille Monsieur le
- Directeur Général de l'Agence Congolaise de l'Environnement, LAMA ONYANGUNGA Delphin
- Monsieur le Directeur Général du FONER, BUNDOKI NDONGALA Pierre
- Monsieur le Directeur Général de l'OVD TUMBA Victor
- Monsieur le Directeur Général de la SNCC MUTOMB Fabien
- Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier, YENGA MABOLIA Paul
- Monsieur le Directeur Général du CEEC, MUAMBA KANYIKU Freddy
- Monsieur le Directeur Général de la TMB, NTAMBUKA Arsène
- Monsieur le Directeur Général de l'ADPI, MABIALA Bob



- Monsieur le Directeur Général d'ACOPRIM, Agence Congolaise de Promotion Immobilière, M. Mika KAYEMBA MUKEBA
- Monsieur le Directeur Général de la DGCDI Corridor Développement Industriel, M. BADIBANGA KABONGO Judée
- Madame la Directrice Générale du FPC, Barbara KANAM
- Monsieur Gil ARBEL, CEO AGRILIVING
- Monsieur le Directeur Général de l'ANADEC KIZABA Godefroy
- Monsieur le Directeur Général de Equity BCDC, MUKEBA Celestin
- Chairman MSD, Monsieur Rahim DHROLLA,
- Professeur SWANA Edouard, Tenke Fungurume C.M.,
- Professeur KABUEBUE ANPPIE
- Professeur David MANGIN, Architecte Urbaniste
- Professeur MASUDI OPESE, Économiste et directeur de cabinet
- Professeur LUKUMWENA NSENDA Doyen de la Faculté Architecture, Université Nouveaux Horizons et Ambassadeur de la RDC au Japon
- Professeur MWENGWE Ivon, Recteur de l'Université de Kolwezi/Modérateur Professeur MAKUTU
- Monsieur KALASA Directeur de la DGRLU
- Monsieur MUSENGIE John, Dir. Grandes Entreprises DGI
- Ingénieur Eric NGILO, Directeur des Études et Développement ACGT
- Monsieur NGOMBE KINGUNDI Sylvestre, Président des exploitants miniers artisanaux du Lualaba, CNSM
- Docteur MUSWIL KAMOA Guy COPPER SA, Executive, HSE & Sustainability, Ingénieur Michel
- UYUMBU Prés. CN BTP
- Ingénieur BASUNGA Christian
- Ingénieur AMANI MUSHIZI Chef de Projet/ Expertise France
- Ingénieur NDONDOBONI Fiyou, Président de l'Ordre National des Architectes
- Monsieur PUNGWE Germain, Président Provincial FEC



SOCIETES & ENTREPRISES

Agence Nationale pour la Protection du Patrimoine Immobilier de l'Etat (**ANPPIE**), Autorité de Régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé (**ARSP**), Agence Congolaise des Grands Travaux (**ACGT**), Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (**ANADEC**), Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (**FOGEC**), Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales (**DGRAD**), Société Nationale des Chemins de de fer du Congo (**SNCC**), Office des Voiries et Drainages (**OVD**), Direction Générale des Impôts (**DGI**), Fonds de Promotion de l'Indutrie (**FPI**), Fonds National de l'Entretien Routier (**FONER**)

Ministère de l'Economie Nationale,
Gouvernement Provincial du Lualaba

MES, KAMOA COPPER SA, PPC BARNET, MEC KIN, ONA, MCS, MSD, SOLUTION FOR AFRICA, SOTRAFER, LUXOS ET METALUX, IMMOSEKAS, SAFRICAS, MMK, CMCK, GROUPE FORREST, SOKERICO SARL, MEC MADINO, SAFRICAS, ENTREPRISE GENERALE DU COBALT, GROUPE FORREST

EQUITY BCDC, SOFIBANQUE, FIRST BANK, ACTIVA, SFA, SUNU ASSURANCE

VERITE LUALABA, LA CREATION HUB, PARILLIS, NDUWS FAMILLY, PROXY BUSINESS

AFRICELL, SMICO, TRACTAFRICA EQUIPMENT, ITM, ONA, TRADE SERVICES, JUMBO BAGS, SOMIREP, ELON, TRANSFIELDS, AGRI LIVING

JAPAN EXTERNAL TRADE ORGANIZATION, HEC ABIDJAN, MCS, RAINBOW, MAYFAIR, INBTP, CLEAN PLAST, INPP, INVEST CONGO BTP & SOLAR, FEC LUALABA,

TANZANIA PORT AUTHORITY, CONGO EQUIPMENT, LIGNES MARITIMES CONGOLAISES, PANACO, MORCO SERVICES, CONGO PIPING, CONGO CABLES, GLORHIS MULTI-SERVICES, UAC

DEROULEMENT

I. INTRODUCTION

Le salon de développement des villes, des corridors et des zones économiques spéciales (ZES), ExpoBéton RDC 2023, a eu lieu du 30 septembre au 04 octobre 2023 au Centre de Négoce de Musompo, ville de Kolwezi dans la Province du Lualaba et a gravité autour des activités suivantes :

- Deux journées portes ouvertes, du 30 septembre au 01 octobre 2023, consacrées à la présentation des entreprises, échanges B2B
- Trois journées scientifiques
- Expositions et ventes des produits et services des entreprises et organisations ;
- Des présentations des produits et services des sociétés.



Des nombreuses personnes, essentiellement les visiteurs et participants au forum ont pris d'assaut le site précité. Il s'agit entre autre des autorités politico-administratives centrales et provinciales (ministres nationaux et provinciaux, députés nationaux et provinciaux, Sénateurs, etc.) ; les chefs et délégués des missions diplomatiques, des institutions nationales et internationales, des entreprises publiques et privées, des représentants et délégués de corporations professionnelles(Ordre National des Architectes, des ingénieurs BTP, des urbanistes, Fédération des Entreprises du Congo, des artisans, des exploitants miniers) , des professeurs d'universités , chercheurs , étudiants etc.

1ère journée d'atelier: La cérémonie d'ouverture a été marquée tour à tour par les allocutions de l'Honorable BAMANISA SAIDI Jean, Président du Comité d'Organisation d'ExpoBéton-RDC, Monsieur PUNGWE Germain, Président Provincial de la Fédération des Entreprises du Congo/Lualaba ; Madame MASUKA SAINI Fifi, Gouverneure de la province du Lualaba, Madame KIPULU KAPENGA Antoinette, Ministre de la Formation Professionnelle, Artisanats et Métiers, qui a été suivi immédiatement par l'ouverture officielle des travaux du forum.

Immédiatement après la cérémonie d'ouverture, les travaux en atelier ont débuté avec le programme suivant :

Le 1er octobre 2023, 3ième jour du salon : deux sessions suivantes avec des sous thème chacune sous forme de panels à savoir : « *Enjeux du développement des infrastructures urbaines : cas de la province du Lualaba* » et « *Exploitation minière, infrastructures & impact Socio-économique au Lualaba* » ;

Le 2 octobre 2023, 4ième jour du salon : deux sessions également dans le même format : « *La contribution au budget national, provincial et local de l'activité minière au Lualaba* » et « *Les défis énergétiques face à la demande industrielle et des ménages* » ;

Le 3 octobre 2023, 5ième jour du forum : avec deux sessions dans la même configuration que les jours précédents à savoir : « *Secteur minier et développement industriel au Lualaba : zones économiques spéciales, sous-traitance et commerce transfrontalier* » et « *Développement intégré du secteur minier dans l'ex province du Katanga, sous-traitance et diversification économique de la République Démocratique du Congo* ».

La sixième journée était consacrée à la clôture et lecture des recommandations.



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Dans son mot Monsieur BAMANISA SAIDI Jean, Président du Comité d'Organisation d'ExpoBéton RDC, premier à prendre la parole lors de cette cérémonie a souligné que la tenue à Kolwezi au Lualaba de la 7^{ème} édition d'ExpoBéton est la matérialisation de l'annonce faite à la clôture de la sixième édition d'ExpoBéton-RDC 2022.

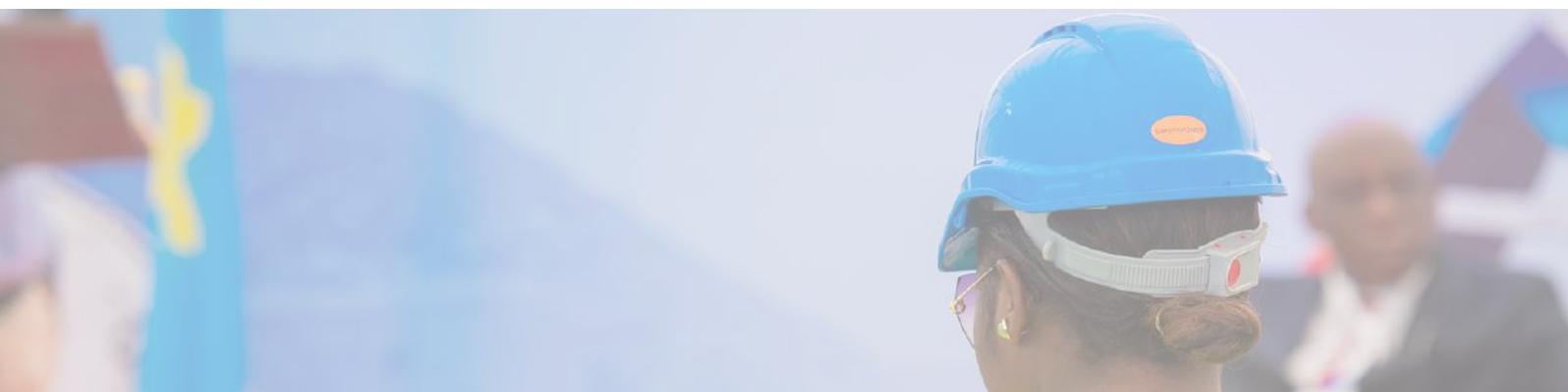
Il a loué la qualité de l'accueil, le partenariat, l'accompagnement du Gouvernement Central, de la Gouverneure de Province MASUKA SAINI Fifi et de son Gouvernement ainsi que la présence annoncée de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Puis il a dressé une brève rétrospective annuelle des activités ExpoBéton, marquées notamment par l'accompagnement des actions gouvernementales sur les questions de développement des villes, des corridors de développement et des zones économiques spéciales(ZES). Dans ce contexte l'AN-PPIE, l'Agence Nationale pour la Protection du Patrimoine Immobilier de l'Etat est un intermédiaire des recommandations issues d'ExpoBéton à la Présidence. La création du Fonds National d'Aménagement du Territoire (FONAT), de l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT), du Fonds National de l'Habitat (FONHAB), de l'Agence Congolaise de Promotion Immobilière (ACOPRIM), du Guichet Unique de délivrance de Permis de Construire (GUPEC), qui sont l'ébauche d'autant des réformes mises en place et à mettre impérativement en place sous la coordination de l'AN-PPIE dans les domaines foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire pour un fonctionnement général harmonieux des secteurs des infrastructures et de l'immobilier à toutes les échelles de l'Etat.

L'exclusivité de l'aménagement du territoire provincial accordée aux Provinces en vertu de l'article 204 de la constitution alinéa 1er n'exclut en rien que le Gouvernement Central en fixe les axes d'encadrement efficaces.

La superposition des droits légaux sur les espaces de terre consécutive à la promulgation du Code Minier suggère l'implication des administrations locales et provinciales dans les études des plans d'aménagements pour éviter l'octroi des carrés miniers, pétroliers par les services compétents (CAMI, Ministère des Mines) qui englobent des villes entières, des villages etc et de ce fait élaguer toute possibilité de délocalisation, de dédommagement, des pertes d'économies, des incertitudes des populations.

Nos villes vouées à l'extension et où vivront d'ici 30 ans 60% de la population posent les questions de l'urbanisme et de l'habitat.



La province du Lualaba bénéficie des investissements miniers considérables, d'un environnement de stabilité, de paix, des conditions de travail propice au développement, dotée d'une Assemblée Provinciale au même diapason que l'exécutif mais fait face aux défis des infrastructures de transport, énergétique, de desserte en eau, environnementales de la croissance démographiques de besoin de logements devrait constituer un cas d'école.

Il a ensuite énumérer les grands axes autour duquel graviteront les travaux de cette 7ème édition à savoir :

- La situation des infrastructures de transports multimodal (air, route, rail) ;
- L'analyse des bénéfices liés au cycle d'exploitation minières (recherches, prospection, etc.) pour les économies locales ;
- Les questions environnementales liées à l'exploitation minière ;
- L'incidence des recettes minières sur l'économie au niveau national, provincial, et local et les questionnements sur la possible croissance de ces dernières ;
- Les questions relatives à l'accès aux logements décents ;
- Les questions inhérentes aux nouvelles technologies et de l'accès à l'énergie électrique face la demande croissante des industries et des ménages et ruraux ;
- L'agriculture ;
- Les ZES, la fiscalité congolaise et la diversification économique ;
- Les questions de l'aménagement des villes face aux défis démographiques et de l'exploitation minière ;
- L'impact du secteur minier sur l'économie, la diversification économique, les impacts de la sous-traitance, le rôle du pouvoir central, provincial et local, les opportunités aux entreprises.

Il a clôt son mot en remerciant les autorités pour leur implication à l'organisation, les sponsors et s'est excusé pour les désagréments liés aux différents reports du salon.



En second lieu, le représentant de la Fédération des Entreprises du Congo FEC/Lualaba PUNGWE Germain prenant la parole a exprimé sa joie d'accueillir la 7ème édition d'ExpoBéton, puis a remercié tour à tour les organisateurs pour le choix de Kolwezi, les Gouvernements Provincial et central pour leur implication et présence et les participants de ce salon qui abordera les questions liées à l'amélioration de nos villes en terme d'habitat, des infrastructures et de l'aménagement du territoire.

Abordant le volet économique, il a relevé que le dernier rapport de la Banque mondiale révèle une croissance estimée à 8,6% en 2022, boostée principalement par les investissements miniers et l'exploitation minière dont le Lualaba est le fer de lance en RDC.

Il s'en suit la création des nombreuses entreprises minières et une croissance de l'exploitation minière artisanale, engendrant un important flux migratoire sur le Lualaba et une pression démographique, avec une population évaluée à 3.171.186 habitants, constitués de près d'1/3 des citadins (cfr plan quinquennal de développement provincial 2019-2023).

Ce qui entraîne des besoins croissants en termes d'infrastructures de santé, d'éducation, de divertissement, de logement, de transport d'énergie, d'administration publique, d'assainissement etc., avec une urbanisation rapide et un marché de la construction en plein essor qui ne profite nullement aux entreprises à capitaux congolais ayant pourtant une expertise avérée.

Quant à la question de la sous-traitance, la FEC/ Lualaba est dans la droite ligne du Gouvernement à l'image du protocole d'accord signé entre la FEC et L'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur Privé (ARSP) dans le but de décourager les pratiques malveillante de contournement de la loi sur la question par le système de prête nom.

Relativement aux ressources mises à disposition des ETD conformément au Code Minier, elles devraient selon la FEC pouvoir promouvoir l'entreprenariat des nationaux sur pied du principe de la préférence nationale. Toutefois il y a lieu de veiller qu'elles ne tombent pas dans les mains des entreprises que créent pour ces fins les décideurs et les politiques, le plus souvent bénéficiaires des marchés au détriment des entreprises traditionnelles.



Dans le secteur de la construction et de la rénovation, les investisseurs nationaux sont marginaux même si la qualité de service rendue par eux est quasi équivalente de celle des entreprises étrangères du secteur.

Poursuivant il a noté que les études de la FEC signalent que la province du Lualaba dispose des grandes réserves en matériaux de construction à moindre coût qui contribuent, notamment à la production du ciment local ce qui devraient favoriser la construction des ouvrages à coût réduit (logements, etc).

Cependant les entreprises du secteur de construction du Lualaba sont confrontées sur le plan de la compétitivité à un environnement hostile. En effet, cela fait suite à des facteurs économique et réglementaire, entre autre une fiscalité et parafiscalité locale et nationale étouffante, le faible taux d'octroi de crédit par les banques, l'enclavement de la province et l'extraversion de l'économie qui impacte le coût des matériaux de construction.



Ces contraintes ne peuvent être un frein à l'organisation opportune des forums visant la promotion de l'exploitation du secteur de l'habitat dans lequel des nombreux entrepreneurs se sont lancés en dépit des problèmes du secteur.

Il a salué le soutien du secteur minier et autres secteurs au processus de la reconstruction des infrastructures du Lualaba.

En conclusion, Il a souhaité que ces travaux relèvent les défis de l'urbanisation accélérée du Lualaba, facteurs de création des marchés et plein succès à ces assises. En fin de fin il a rassuré de l'engagement de la FEC à travailler en synergie sur les questions relatives au secteur de la construction entre autre l'habitat, les infrastructures et l'aménagement du territoire, la formation et son adéquation aux besoins des entreprises, etc.

- Madame la Gouverneure MASUKA SAINI Fifi dans son mot de circonstance, a souligné dans son introduction, les progrès croissants de la province.

En sa qualité de numéro un de la province elle a exprimé sa joie de voir le Lualaba mis en lumière, une fois de plus à travers cet évènement. Elle a ensuite rendu hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour sa perspicacité mettant l'accent sur une exploitation minière gagnant-gagnant, la mise sur pied du projet e 145 territoires et ses efforts pour que la paix soit effective en RDC.

Elle n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude aux organisateurs et à tous ceux qui ont rendu Expobéton 7^{ème} édition possible, une première en dehors de Kinshasa accueillie dans sa province, le Lualaba.

Cette édition qui connaitra la participation de nombreuses personnalités du Chef de l'Etat, aux Ministres, aux hauts cadres du pays etc.a pour thème « KOLWEZI-LUALABA : Eldorado de la RDC-SADC » et a un thème qui suscite en elle deux sentiments :

- La joie, inhérente aux potentialités d'affaires pour les investisseurs qui vont stimuler l'économie et assurer le bien-être des populations ;
- La crainte que pourront calmer les recommandations d'EXPOBETON, celle de voir Kolwezi être porté vers une exploitation minière effrénée, son cheval de bataille ayant toujours été que le Lualaba porte sa voix dans les différentes négociations économiques, les investissements.

L'un de ses objectifs est la reconversion et la diversification économique orientée vers les infrastructures et les investissements socle de tout développement dont les ressources découlent de l'exploitation minière.

Kolwezi un pilier incontournable du Corridor sud RDC-Afrique du sud devrait équitablement profiter de ce positionnement.

Enfin pour elle, l'accomplissement serait de voir le Lualaba jouer pleinement son rôle de premier maillon dans l'intégration économique de la RDC dans la sous-région.

Elle a chuté par un mot de bienvenu et le souhait succès à Expo Béton.



Ayant en dernier la parole, La Ministre de la Formation Professionnelle, Artisanats et Métiers Madame KIPULU KAMENGA Antoinette a exprimé sa joie de prendre parole à l'ouverture de la 7^{ème} édition d'ExpoBéton dont l'organisation au Lualaba est associée indubitablement au boum immobilier et à l'intense activité minière qui s'y déploie depuis quelques années et aussi d'avoir été associée à ce salon qui donne une part belle à la formation professionnelle orientée vers le développement des villes.

Les questions du développement des villes et de la construction, les ZES, et la formation professionnelle fondement d'une main d'œuvre qualifiée, certifiée et à même de faire face aux problèmes de constructions faites dans les normes sont les points sur lesquels sont axés ces travaux.

La formation professionnelle et l'apprentissage des métiers impliquent des standards élevés de formation des désœuvrés pour en faire une classe moyenne utile au développement intégral du pays. D'où la question de l'adéquation formation-emploi qui doit être sous-tendu par des réformes appropriées faites en synergie avec des partenaires Bi et multilatéraux.

A cet effet, depuis 2022 il a été mis en œuvre le Répertoire Opérationnel des Métiers (ROM) qui débouchera sur le Répertoire des Métiers Innovants (RMI).

La constitution de ce répertoire nécessite obligatoirement le recensement et l'identification en s'appuyant en premier sur le secteur des BTP grand demandeur de main d'œuvre pour en constituer le socle. Ce dernier (répertoire) se muera en fichier national des ouvriers qualifiés du secteur des BTP et ceux qui y seront repris auront la qualité d'expert faisant partie de la base de données du Ministère de la Formation Professionnelle et bénéficiaire d'un Certificat d'aptitude Professionnelle et par conséquent reconnus et protégés par le pouvoir public.

Ils seront ainsi à même de prester autant sur le territoire national que dans l'espace SADC et même sur l'ensemble de l'Afrique.

L'expert précité, membre du ROM et de la Chambre Nationale des Arts et Métiers (CNAM) aura accès à des nombreux avantages en termes d'opportunité de formation, de formalisation et d'appuis financiers et matériels.



La Chambre Nationale des Arts et Métiers (CNAM), Etablissement public et structure d'encadrement des gens des métiers sera installée sur toute l'étendue du pays en commençant par quatre provinces pilotes : Kinshasa, Kwilu, Kongo Central et Lualaba. L'identification effectuée dans les BTP permettra d'identifier tant les métiers classiques qu'innovants ce qui va générer de nombreux profits pour le Ministère comme : la constitution des prémisses du ROM et de la CNAM, la garantie d'une assiette fiscale.



Enfin, tout en épinglant l'ordonnance 022/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des ministères du Gouvernement de la République consacrant le Ministère de la Formation Professionnelle comme Guichet Unique de la Qualification et de la Certification en République Démocratique du Congo, son Excellence Madame la Ministre a lancé un appel à des discussions avec différents secteurs des métiers à l'instar des BTP auxquelles son Ministère est ouvert.

Son souhait réside dans l'accompagnement des divers secteurs de métiers pour la réalisation des missions du Ministère se résumant en la lutte contre le chômage et la pauvreté par la formation professionnelle.

II. SESSIONS & PANELS

Les travaux de la 7^{ème} édition d'ExpoBéton qui se sont déroulés à Kolwezi, au Centre de Négocie de Musompo dans la Province du Lualaba ont connu plusieurs sessions divisées en sous thèmes sous forme des panels.

1. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES URBAINES : CAS DE LA PROVINCE DU LUALABA

Sous-thème 1 : Monographie de la Province du Lualaba, son histoire, ses villes, ses territoires, sa population.

CONSTATS

- Existence d'une vieille tradition de transformation de cuivre dans la contré de Kolwezi ;
- Création de la ville de Kolwezi suite aux besoins de logement consécutive à l'exploitation minière au début de la colonisation ;

RECOMMANDATION

- Nécessité d'arbitrage par suite de la collision code minier et code foncier.

Sous-thème 3 : Le FONER et son rôle dans la construction et la maintenance des infrastructures routières et de la voirie urbaine

CONSTAT

- L'insuffisance des fonds nécessaires à l'entretien routier qui avait pour conséquence le délabrement très avancé du réseau routier national

RECOMMANDATION

- Mise en place des plans stratégiques de bases pour relever le défi de l'entretien routier



2. EXPLOITATION MINIÈRE, INFRASTRUCTURES & IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE AU LUALABA

Sous-thème 1 : Analyse du cycle d'exploitation des carrières minières et son impact sur le développement socio-économique.

> Pour le Cadastre Minier

CONSTAT

- Les mines sont des vecteurs de création des infrastructures de bases et attirent d'autres secteurs

RECOMMANDATIONS

- Trouver un équilibre environnemental qui tienne compte des populations locales et des générations futures ;
- Planifier la diversification économique en étant proactif et prudent ;
- Reprendre la souveraineté industrielle de la RDC ;

Sous thème 2 : L'exploitation minière au Lualaba face aux défis de la protection de l'environnement et du social des populations locales

CONSTATS

- Installation autour des usines des opportunistes en quête de dédommagements liés à la délocalisation ;
- Pollution inhérente à l'émission des Gaz émanant des usines ;
- La problématique du conflit d'occupation du sol entre les populations, les usines et les mines ;
- Les nuisances sonores, éboulements des bâtisses consécutifs à l'exploitation minière ;
- Persistance de la Problématique du travail des enfants dans les mines ;

RECOMMANDATIONS

- Mettre fin au travail des enfants dans les mines ;
- Mettre en place des programmes de délocalisation pour atténuer les méfaits de la pollution en faisant une catégorisation des sociétés par leur localisation selon qu'elles sont dans la ville ou autour de la ville ;
- Mettre l'accent sur l'homme c'est-à-dire la population locale pour obtenir un plan d'atténuation ;
- Renforcer le travail en synergie entre le Gouvernement provincial l'agence congolaise de l'environnement ;
- Injecter la manne des recettes des productions minières dans la construction des cités en faveurs des travailleurs, des villes ouvertes en lieu et place des compounds ;
- Entreprendre des concertations entre les entreprises minières et les institutions financières (banques) pour la construction des logements sociaux ;
- Intégrer les constructions précaires dans une planification globale des villes ;
- Impliquer l'ONADans le mécanisme de matérialisation des projets urbains ;

> **L'importance des normes de construction BTP dans les zones minières**

RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des règles d'occupation des terres dans les zones minières car les secteurs des BTP et miniers sont parmi les plus destructeurs de l'environnement
- Définir les règles d'occupation du sol afin d'éviter des conflits fonciers et développer de villes harmonieuses



> **Performance énergétique des bâtiments**

CONSTAT

- Existence de plusieurs moyens pour aboutir à la performance énergétique de bâtiments (la diminution de la consommation de bâtiments : l'isolation des bâtiments) (la climatisation des bâtiments avec ses deux impacts négatifs sanitaire et fluides frigogènes – consommation d'énergie)

RECOMMANDATIONS

- Privilégier l'isolation par l'extérieur pour une économie d'énergie et la performance énergétique des bâtiments par ex par les solutions végétales
- Mettre en place des normes qui régissent la performance énergétique des bâtiments La RDC
- Doter la RDC d'un organisme national de normalisation (ONN), de métrologie, d'une législation contraignante sur les performances énergétiques des bâtiments

> Pour KAMOA COPPER SA**RECOMMANDATIONS**

- Gérer de façon responsable et durables les ressources naturelles en prenant des mesures pour protéger et conserver l'environnement au niveau local comme mondial ;
- Privilégier l'hydroélectricité (une énergie propre) par l'implication à la modernisation de la centrale d'Inga ;
- Réduire sensiblement les gaz à effet de serre (GES) et produire un MÉTAL VERT ;
- Limiter autant que possible l'impact de la production minière sur le sol notamment par l'utilisation des remblais

> Pour TENKE FUNGURUME**RECOMMANDATIONS**

- Mettre en application les objectifs de développement durable(ODD), notamment l'ODD7 relatif à l'Énergie durable, propre et d'un coût abordable et OOD13 par la prise des Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ;
- Remplacer l'utilisation des groupes électrogènes en produisant l'électricité via une turbine à gaz de l'usine de production d'acide sulfurique des groupes électrogènes ;
- Réduire les Gaz à Effet de Serre ;
- Consommer essentiellement l'énergie d'origine l'énergie hydro-électrique;
- Promouvoir la production des voitures électriques, moins polluante, au regard du fait que le pays compte parmi les grands producteurs du cobalt ;
- Remplacer des motopompes diesel par des pompes électriques pour le dénoyage



3. LA CONTRIBUTION AU BUDGET NATIONAL, PROVINCIAL ET LOCAL DE L'ACTIVITE MINIERE AU LUALABA

Sous-thème 1 : La fiscalité minière et son apport au Budget National, Provincial et Local.

CONSTATS

- Le Lualaba par sa production minière contribue à 60% du budget national ;
- La mise en œuvre dans la province de plusieurs chantiers grâce au revenus minières (routes, écoles, hôpitaux etc) ;
- Mise à disposition des ETD des moyens pour leur développement ;

RECOMMANDATIONS

Mettre en place le plan de diversification pour le développement d'autres domaines porteurs tels que l'agriculture principalement, le tourisme, etc. ;

Sous-thème 2 : La fiscalité des entreprises du secteur de la Construction

CONSTATS

- Le système déclaratif et un taux d'imposition propres
- La fiscalité et la Parafiscalité du secteur de la construction identique à celle des autres secteurs ;
- Fiscalité et parafiscalité punitive (près de 253 taxes et impositions de la province, 58 de la ville, 46 des communes, 13 des chefferies et Plus ou moins 400 relevant du Pouvoir central) ;
- La superposition des impôts ;

RECOMMANDATIONS

- Mise en place d'un dialogue pour aboutir à un régime fiscal plus incitatif et pour éviter la superposition des taxes;
- Eduquer au civisme fiscal ;
- Mettre l'accent sur les impôts (miniers) plus accessible et libérer le domaine de la construction afin d'éviter des prix élevés sur la construction des bâtiments ;
- Proposer une révision de la constitution sur la question de la rétrocession à travers la répartition des recettes dès le paiement reprenant les quotités des parties, Etat-provinces.

Sous-thème 3 : Les Réformes du Crédit-Bail, outil pour l'accélération de la construction et du logement.

CONSTAT

- Existence d'une législation congolais sur le crédit-bail ainsi que des mesures réglementaires y relatifs (Loi n°15/003 du 12 février 2015 relative au Crédit-bail, Instruction n°35 du 9 mars 2018 relative à l'activité de Crédit-bail de la banque centrale la Loi n°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit)

RECOMMANDATIONS

- Militer pour l'éclosion des développeurs immobiliers qui mettront en place des montages bénéfiques pour beaucoup comme la mise sur le marché des logements accessibles aux moins nantis etc ;

4. LES DEFIS ENERGETIQUES FACE A LA DEMANDE INDUSTRIELLE & DES MENAGES

Sous-thème 4 : Desserte de l'énergie électrique et des NTIC.

> **INGA et ses perspectives**

CONSTAT

- Existence des solutions alternatives pour la production de l'électricité toutes insuffisantes pour la satisfaction de la totalité des besoins en électricité : la solution définitive est Inga III

RECOMMANDATIONS

- Quantifier la demande des parties prenantes internes de la RDC à travers des concertations au regard des demandes des lignes pour desservir les demandeurs externes ;
- Promouvoir des initiatives entre développeurs du projet et consommateurs-actionnaires ;
- Mettre en place une expertise locale pour le développement du projet ;
- Réhabiliter les centrales existantes ;
- Développer Inga III par la signature des PPP ;
- Privilégier la production des énergies propres ;

> **La politique pour la desserte des ménages du Katanga**

CONSTATS

L'augmentation des besoins en électricité due à:

- L'accroissement exponentiel de la démographie avec toutes ses conséquences urbaines notamment le boom immobilier, l'urbanisation et l'extension des villes d'une part
- L'évolution des technologies
- Une offre déficitaire depuis de nombreuses décennies malgré quelques grands investissements réalisés dans le secteur de l'électricité.

RECOMMANDATIONS

- Assurer une maintenance normative et curative des installations, SNEL SA en comptant sur l'ensemble de clients qui devraient faire des économies d'énergies, éviter le gaspillage et la fraude.
- Fiabiliser le service rendu à la clientèle en s'appuyant sur l'accompagnement des Autorités nationales dans l'éradication des actes de vandalisme perpétrés avec acuité dans les réseaux de transport pour assurer une desserte de qualité aux ménages du Grand Katanga et ceux de la Province du Lualaba en particulier

> **Contraintes et facilités d'établissement des entreprises NTIC**

RECOMMANDATIONS

- Favoriser une microéconomie capable de capter et utiliser des énergies vertes ;
- Analyser des modèles d'affaires incluant de métiers innovants à même d'accompagner des projets comme le grand Inga ;
- Utiliser de manière rationnelle l'énergie des sources énergétique

> **Incendie des bâtiments**

CONSTATS

- Existence de Plusieurs causes d'incendies Causes à savoir la Cuisine entre autre par les flammes des gazinières, les Sources de chaleur (Les lampes, bougies, etc.) proches des matériaux inflammables, les causes électriques (les installations électriques non conformes, mal entretenues ou surexploitées) ;
- Une législation vieille et inadaptée (ORDONNANCE 61-185 du 4 juin 1957 portant Règlement sur les mesures préventives à prendre contre l'incendie dans les immeubles à logements multiples ou à usage de bureaux ou de commerce, cabines haute-tension, salles de spectacles, foires et expositions.)

RECOMMANDATIONS

- Nouveau projet de code comprenant la sécurité contre les incendies, parasismique
- Mettre en place en RDC une nouvelle législation contraignante imposant dans la construction des bâtiments intégrant la prévention passive (Organisation spatiale, Résistance au feu, Réaction au feu) et La prévention active par le biais de la Détection et moyen d'alertes (Détecteurs de chaleur, Détecteurs de fumée, Détecteurs de flamme), Moyens d'extinction(extincteurs, dévidoirs, couvertures anti-feu, sprinklers-), la Signalisation et éclairage et la limitation des antivol
- S'abstenir de placer les antivol dans les bâtiments ;
- Mettre en place un organisme de certification des bâtiments, des circuits électriques ;



Sous Thème 5 : Sécurité alimentaire des villes du Corridor Sud de la RDC SADC, stratégies pour une autosuffisance alimentaire

CONSTATS

- Flux migratoire exponentielle dû à l'activité minière artisanale et industrielle de la province ;
- Forte dépendance aux importations des denrées alimentaires de 1^{ère} nécessité pour subvenir aux besoins en nourriture de la population ;
- Défis de satisfaire aux besoins alimentaires de la population face à une production agricole mitigée ;
- Mise en place d'un plan de développement provincial (Plan quinquenal 2019-2024) Mise en place d'une Politique agricole par deux pôles :
- Partenariat avec les privés et institution d'un stock stratégique de réserves alimentaire
- Le Volet stratégique par l'appui aux agriculteurs en intrants agricoles contre une part de leur production



RECOMMANDATIONS

- Faire appels à des investisseurs pour investir dans l'agrobusiness et mettre en place des subventions provinciales ;
- Ouvrir le domaine de l'agriculture aux PPP ;
- Faire face à l'expansion minière, le droit de sous-sol l'emportant sur le sol, par la prise des mesures de sécurisation des espaces agricoles ;
- Mise en place d'une commission provinciale portant identification des terres arables ; pour une décision ;
- Transformer certains produits agricoles par l'introduction des petites unités de transformation pour développer la petite industrie alimentaire au profit des communautés investies dans cette activité

5. SECTEUR MINIER ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU LUALABA : ZONES ECONOMIQUES SPECIALES, SOUS-TRAITANCE ET COMMERCE TRANSFRONTALIER

Les deux sous-thèmes de cette sessions ont été combinés à savoir le « Régime des Zones économiques spéciales : Opportunités pour la promotion de l'entrepreneuriat, les PME et PMI » et « Transport multimodal du Corridor Sud, véritable atout pour le développement des PPP et la croissance des échanges et du commerce »

CONSTATS

- Réticence des opérateurs économiques locaux à s'établir dans les ZES (Ex. lière ZES de Maluku);
- Constat de trois peurs dans le chef du congolais: la peur d'investir, la peur refus de s'associer et la peur de crédit ;

RECOMMANDATIONS

- Investir dans l'agriculture pour sa facilité et ses cout d'investissement moindre par rapport au commerce qui créent des emplois et des richesses à l'étranger ;
- Développer l'esprit d'association ;
- Création d'un fond de la diaspora pour la création des entreprises ;
- Mettre en place par l'Etat des stratégies ciblées, réalistes et efficaces et des suivis, des évaluations permanentes car les investissements y sont à long terme ;
- Développer les produits pour lesquels il existe un avantagecomparatif (abondance, coût faible de production et d'évacuation facile) ;
- Mettre en place des organes de normalisation et de métrologie et référentielle de qualité utile pour que nos produits soient exploités dans notre pays
- Former des compétences à même de travailler dans les entreprises les ZES
- Mettre sur pied un organisme national de normalisation pour permettre la compétitivité des produits ;
- Soumettre les produits sortis des ZES aux référentiels de qualité pour les vendre à l'extérieur ;
- Harmoniser les normes internationales en les passants en normes nationales ;

> CORRIDORS

CONSTATS

- Existence d'un master plan pour l'industrialisation de la RDC ;
- Tous les ports exutoires la RDC sont à plus de 2000km

RECOMMANDATIONS

- Aménager les corridors de transport afin de développer des activités autour de ceux-ci ;
- Développer la multi modalité car la rentabilité de la route est nulle au-delà de 500km, le chemin de fer étant trois fois moins cher ;
- Viabiliser les corridors de transport par des activités qui y sont développées ;

6. DEVELOPPEMENT INTEGRE DU SECTEUR MINIER DANS L'EX PROVINCE DU KATANGA, SOUS-TRAITANCE & DIVERSIFICATION ECONOMIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Sous-thème 1 : Les outils de planification du développement des villes

> L'Impact de la Voirie dans le développement des Villes

CONSTATS

- L'inadéquation entre le développement rapide des villes sur le plan démographique et leur gestion spatiale faute de planification urbaine adéquate, et d'un schéma d'aménagement territorial approprié ;
- Les effets néfastes de l'exode rural entraînant une urbanisation non maîtrisée et non contrôlée ;
- La fluidité du trafic routier est constamment mise en mal par la congestion (Embouteillage) causée par l'absence des signalisations routières aussi bien horizontales que verticales, l'inexistence ou l'absence quasi-totale de l'éclairage public sur les voies ;
- Absence des outils de planification (Schémadirecteur /Schéma de cohérence territoriale, le plan particulier d'urbanisme, plan d'occupation des sols) ;
- Inadéquation et désuétude de la loi sur l'urbanisation et préparation en cours d'une nouvelle loi portant code d'urbanisme et de construction ;

RECOMMANDATIONS

Du point de vue de l'amélioration de la capacité d'intersection avec des ponts aériens

- Augmenter la capacité de l'intersection ;
- Réduire les coûts de maintenance ;
- Améliorer la durabilité.

Du point de vue de la gestion du trafic par des signaux (horizontaux et verticaux)

- Réduire les embouteillages ;
- Améliorer la gestion et le contrôle du trafic ;
- Améliorer la sécurité routière.

Du point de vue de l'amélioration de service des transports publics

- Améliorer l'efficacité du fonctionnement du véhicule et le confort de l'utilisateur ;
- Créer de nouvelles opportunités des affaires.

Du point de vue du civisme et éducation à la sécurité routière et application de la loi

- Améliorer la sécurité routière ;
- Améliorer la capacité des policiers ;
- Sensibilisation à l'application de la loi
- Utiliser des financements innovants pour prendre en charge les différentes infrastructures basées sur base d'une bonne planification ;
- Mettre en place impérativement des Plans d'aménagement ;

- Mettre en place la planification (Schéma directeur /Schéma de cohérence terrien, le plan particulier d'urbanisme, plan d'occupation des sols) prenant en compte les contraintes géologiques de Kolwezi ;
- Utiliser la densification comme outils de planification urbaine ;
- Mettre en place des industries des intrants pour la construction ;
- Promouvoir les matériels locaux pour avoir des logements à moindre cout ;
- Rendre public les types des routes, leurs tracés, leur profil vue leur Importance structurantes pour les villes
- Mettre en place une économie circulaire fondée sur le recyclage des intrants de matériaux de construction ;
- Permettre obligatoirement la croissance de nos villes par des plans d'aménagement
- Entreprendre des remembrements par des planifications urbaines visant à mettre fin à l'encodage de séparation raciale mis en place par la colonisation (des ceintures vertes, des camps militaires, cimetières, mines dans les villes etc.) ;
- Concilier urbanisation et exploitation minière en élaborant des plans d'aménagements en ayant en regard les contraintes géologiques de Kolwezi
- Etudier la mise en place des PPP impliquant les propriétaires des terres y seront mis en valeur et capitalisées, le gouvernement par sa capacité à fixer le prix du foncier en fonction du développement projeté et les investisseurs privés comme (par ex les miniers) ;

> POUR LE FPC

RECOMMANDATIONS

- Développer les infrastructures socioculturelles et accroître le développement socioculturel du Congo grâce au civisme fiscal et aux fonds mobilisés à travers le paiement de la redevance ad valorem sur l'architecture du FPC

Session Spéciale : Diversification économique de la RDC

RECOMMANDATIONS

- Miser sur le développement de l'agriculture, pourvoyeuse d'emploi de 75% de la population congolaise et locomotive de nombreux autres secteurs (énergie, le transport, l'éducation (construction des infrastructures), comme moyen d'intégration économique et gage du développement des secteurs vitaux de la vie ;
- Mettre en place des partenariats publics privés dans le secteur de l'agriculture et revoir les vieux modèles du développement de l'agriculture où l'Etat finance tout ;
- Réfléchir sur les réforme de l'économie congolaise ;
- Mettre en place des infrastructures de transport multimodal ;
- Privilégier tous les secteurs de la vie nationale particulièrement l'industrie cimentière pour la construction de la RDC ;
- Développer de façon égalitaire les territoires de la république en tenant compte des réalités locales et en faisant des évaluations puis correction de leurs inégalités ;
- Réfléchir sur un mixage entre le monde urbain et rural ;
- Mettre en place des ZES ;
- Mettre fin à la multiplicité des taxes toxiques pour les investissements ;
- Renforcement des capacités

CONCLUSION

Enfin ces assises ont permis de réfléchir et donner des orientations pour un rayonnement de la RDC et de Kolwezi dans le corridor sud de la RDC –SADC

> Dans le domaine de l'énergie

- En accélérant le processus de mise en œuvre du projet Grand Inga pour répondre prioritairement aux besoins du secteur minier et des projets Industriels disposant d'une demande solvable, en améliorant et accroissant le taux de la desserte en électricité pour les ménages par la maintenance périodique et appropriée de différents équipements des barrages de N'ZILO, MADINGUSHA et KONI et en protégeant et en sécurisant les lignes de transport face aux actes de vandalisme ;

> Dans le secteur de l'aménagement du territoire & BTP

- En dotant le pays d'un Organisme National de Normalisation dans la construction et les matériaux et la Province du Lualaba, ville de Kolwezi d'un Plan Particulier d'Aménagement et la mise en place d'un programme de logement décent en faveur de la population en impliquant les promoteurs Immobiliers ;
- En accélérant la mise en application des réformes liées au crédit-bail et décourageant les constructions précaires des compounds du personnel minier autour des mines et orienter l'habitat vers les promoteurs immobiliers des nouveaux quartiers ouverts aux extensions des villes ;
- Par la promotion de la fabrication des matériaux de construction locaux, tel le ciment, carrelages, tôles, châssis ;
- Par la prévention des conflits entre les droits miniers, fonciers, agricoles, des droits coutumiers, des servitudes des équipements publics tels les routes rurales en mener des études administratives, techniques et juridiques afin de délimiter les droits miniers qui englobent et privent les populations et l'Etat de leurs zones urbaines, de leurs propriétés, de leurs villages, de leurs biens communs (églises, cimetières etc...) zones agricoles ;
- Éviter les délocalisations et relocalisations, les dédommagements ;

> Dans le cadre des zones économiques spéciales, corridors

- Mettre en place des plans de diversification économique en s'appuyant sur les Mines pour le développement d'autres secteurs d'activités, notamment l'agriculture et les BTP ;
- Viabiliser les Corridors des transports et de développement industriel sous régionaux ;
- Alléger la fiscalité et la parafiscalité des entreprises en supprimant la superposition et la duplicité des taxes et impôts ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat en encourageant les joint-ventures entre congolais pour la création d'une classe moyenne, la création des emplois directs et indirects.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE NATIONALE



MINISTÈRE DES FINANCES





CONSTRUCTION

INFRASTRUCTURES



DEVELOPPEMENT

INVESTISSEMENTS



TRANSPORT

ENERGIE & EAU



CONTACT

E-mail : info@expobetonrdc.com
Tél : +243 (0) 826 158 411
www.expobetonrdc.com